

● (1602)

Jamais dans l'histoire, la presse n'a possédé à un pareil degré le pouvoir d'informer, d'éduquer, d'influencer. Alors que la grande majorité des journalistes assument ce pouvoir considérable avec une pleine conscience de leur responsabilité, il en est quelques-uns qui sont tout simplement incapables de faire des bons reportages. En parlant d'eux Soljenitsyne a dit:

Il n'y a pas de responsabilité morale dans les cas de déformation ou d'exagération.

Ces journalistes là ne feraient-ils pas mieux de prêcher l'harmonie au lieu de susciter la discorde? Ne vaut-il pas mieux que le désespoir se transmue en espoir?

Pour en revenir aux problèmes plus concrets d'aujourd'hui, monsieur l'Orateur, il ne fait aucun doute que ce sont surtout les problèmes économiques qui inquiètent la majorité des Canadiens. Les gens se demandent avec inquiétude si le gouvernement canadien est en mesure de fournir des emplois à tous ceux qui veulent travailler, et surtout à leurs enfants. Par ailleurs, il est impérieux de protéger les membres plus faibles de notre société qui ne peuvent travailler malgré toute la bonne volonté du monde.

A ce propos, je félicite le gouvernement d'avoir pris la décision de verser des allocations familiales plus élevées aux familles à faible revenu et de s'être engagé à augmenter le supplément de revenu garanti accordé aux personnes âgées qui ont leur pension de vieillesse pour seul revenu, ou peu s'en faut.

Les citoyens qui sont capables de travailler se réjouiront de la décision du gouvernement de s'attacher à stimuler l'embauche. Si la plupart de ces emplois se révèlent différents des emplois traditionnels, il faudra voir là une preuve supplémentaire que le Canada veut s'adapter aux besoins du monde contemporain. Les industries de pointe ont besoin de travailleurs possédant des connaissances particulières. Il faut donc en former. Aussi, je trouve que le gouvernement fait preuve d'une grande perspicacité en décidant d'offrir la formation nécessaire, d'améliorer considérablement ses services de placement et en veillant à garantir la mobilité qui s'impose sur le marché du travail.

C'est une excellente chose que le gouvernement insiste sur le placement des jeunes. Dans au moins un des centres de main-d'œuvre que j'ai visités la semaine dernière à Toronto, on trouve une preuve concrète de l'attention toute particulière que le gouvernement porte aux problèmes des jeunes; en effet, on y a créé un bureau spécial pour les jeunes.

On ne saurait mettre en doute la sincérité du gouvernement dans ses efforts pour respecter les prérogatives des régions et des provinces, et son désir de mener à bien la réforme constitutionnelle en procédant par voie de consultation plutôt que par voie de confrontation montre déjà la voie à tous les Canadiens dans leur marche vers l'établissement d'une véritable unité nationale.

A l'instar de millions de Canadiens, j'espère que tout au long des consultations sur la réforme constitutionnelle, on n'oubliera pas d'inclure dans la Charte des droits et libertés le droit le plus fondamental de tous, c'est-à-dire le droit à la vie, de façon à protéger les éléments les plus faibles de notre société, ceux qui n'ont pas encore vu le jour.

Des voix: Bravo!

Mme Appolloni: Monsieur l'Orateur, j'envisage l'avenir du Canada avec une sérénité et une confiance sans complaisance, et avec un soin passionné. Je crois en l'avenir du Canada, et à

L'Adresse—M. Savard

ceux qui seraient trop sceptiques à cet égard, je dis: vous servez mal votre pays!

Nous avons besoin de forces vives et non de bois mort! Nous avons besoin non pas d'apathie mais d'enthousiasme et de foi, car comme le disait John Stuart Mill: «Mieux vaut un seul adepte convaincu que quatre-vingt-dix-neuf autres simplement intéressés.»

Dans cet esprit de foi, je propose, appuyée par le député de Verdun (M. Savard), que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

A Son Excellence le très honorable Jules Léger, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a fait aux deux Chambres du Parlement.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Raymond Savard (Verdun): Monsieur le président, c'est pour moi un honneur d'appuyer la motion de l'honorable député de York-Sud (M^{me} Appolloni). La fierté que je ressens, je la partage avec les citoyens de la circonscription de Verdun, qui m'ont fait confiance en mai 1977 en m'élisant comme député fédéral. Je suis député depuis relativement peu de temps et je suis donc reconnaissant de la confiance que le premier ministre (M. Trudeau) m'a témoignée en me demandant d'appuyer la motion d'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je voudrais également au début de la présente session rendre hommage à M. l'Orateur dont l'impartialité et la perspicacité ont si souvent contribué à éclairer nos délibérations au cours de la dernière session. Je ne voudrais pas manquer l'occasion non plus de remercier mes collègues de l'aide et de l'appui qu'ils m'ont apportés depuis mon élection en vue de me guider à servir de mon mieux les résidents de Verdun.

La ville de Verdun est composée depuis ses origines, comme village et comme ville, de deux groupes ethniques, l'un francophone et l'autre anglophone. Deux tours reliées par une courtière percée d'un grand portail ayant herse levées en signe d'accueil symbolisent les deux groupes qui ont toujours vécu en parfaite harmonie, soit deux tours pour un seul fort. Ce fait donne tout son sens à la devise de Verdun: *E viribus duorum*, qui se traduit ainsi: par la force des deux. Elle évoque une collaboration qui fut solide et constante. La feuille d'érable devenue officiellement emblème national depuis l'adoption du drapeau canadien est placée au centre, dominant le fort, pour suggérer qu'un idéal commun doit primer sur les diverses ethnies. Verdun a un passé; il paraît que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Au vrai, Verdun a vécu dans la paix, n'a qu'une petite histoire domestique, pourrait-on dire.

Monsieur l'Orateur, la ville actuelle de Verdun occupe une lisière étroite insérée entre le Saint-Laurent et le canal de l'aqueduc de Montréal qui n'a trouvé son chemin actuel qu'en 1852. Verdun loge de nos jours une population dense bien qu'un règlement d'urbanisme a toujours prohibé les constructions dépassant trois étages. Seule l'Île des Sœurs se permet depuis quelques années de construire en hauteur de grands centres d'habitations modernes. Tout en marchant son petit